



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON**

**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE ADOPTION DU BUDGET ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS AUX CONTRIBUABLES DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES par le soussigné, Cintia Fontaine de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Lac-au-Saumon tiendra une séance extraordinaire le 12 février 2024, à 19h00, à la salle du conseil situé au 36 rue Bouillon.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.

Donné à Lac-au-Saumon, ce 25^e jour du mois de janvier 2024


Cintia Fontaine, Directeur général
Trésorier-Greffier